5.8

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Commune de LESPINASSE

REVISION

P.L.U. arrêté le 23/01/2006

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Lotissement dont les règles d'urbanisme sont maintenues en application de l'article L.315.2.1 du Code de l'Urbanisme

Karl PETERSEN - Urbaniste - 21 chemin de Gabardie - 31200 TOULOUSE

COMMUNE DE LESPINASSE

ANNEXES

LOTISSEMENTS DE PLUS DE 10 ANS DONT LES RÈGLES D'URBANISME SONT MAINTENUES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.315.2.1 DU CODE DE L'URBANISME

NEANT